

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES
PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES
RÉGIONS DE SIKASSO, SÉGOU ET MOPTI**



Janvier 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
SIGLE ET ABBREVIATION	III
INTRODUCTION.....	1
I. DÉROULEMENT DE LA MISSION	3
A. RÉGION DE SÉGOU	3
1. PROJET OFFICE DU MOYEN BANI.....	3
B. REGION DE MOPTI.....	8
1. PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION PRODUCTION LAITIÈRE AU MALI (PRODEVALAIT)	8
C. RÉGION DE SIKASSO.....	8
1. PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION PRODUCTION LAITIÈRE AU MALI (PRODEVALAIT)	8
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	13
III. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	14
CONCLUSION.....	15
IV. ANNEXES	III
ANNEXE I : TDR.....	IV
ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	IX
ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL	XI
ANNEXE IV : LES IMAGES	XIII

SIGLE ET ABBREVIATION

APD	Avant-projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
ARPASO	Association des Riziculteurs de la Plaine Agricole de San-Ouest
BSI	Budget Spécial d'Investissement
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPIA	Direction Nationale des Productions et Industries Animales
DRPSIAP	Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
EPA	Établissement Public à caractère Administratif
FERLAIT	Fédération des producteurs laitiers de la région de Sikasso
FMI	Fonds Monétaire International
LUX DEV	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement
OMB	Office du Moyen Bani
PTI	Programme Triennal d'Investissement
RDC	Rez De Chaussez
UGP	Unités de Gestion des Projets

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **0008/MEF-SG du 06 janvier 2020**, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) s'est rendue du 10 au 19 janvier 2020, dans les régions de Sikasso, Ségou et Mopti.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Abdramane **SANO**GO, Ingénieur de la Statistique, DNPd, Chef de mission ;
- M^{me} BAH Tenin **NIAMBELE**, DNPd ;
- M. Moussa **KONE**, DNPd ;
- M Birama Cissoko, DRPSIAP Ségou ;
- M. Hamidou Berthé, DRPSIAP de Sikasso ;
- M. Mamadou **COULIBALY**, DRPSIAP de Mopti ;
- M. Koniba **TRAORE**, Chauffeur.

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la 3^{ème} phase du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2019 afin de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits dans le PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leur performance.

Elle répond également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Étude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissements Publics au Mali ».

La présente mission a été appuyée par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions concernées.

Elle porte sur deux (02) projets en exécution dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

Région de Ségou

- Office du Moyen Bani **RNP 3008** ;

Région de Mopti

- Projet de développement et valorisation production laitière au Mali (PRODEVALAIT) **RNP 2404**.

Région de Sikasso

- Projet de développement et valorisation production laitière au Mali (PRODEVALAIT) **RNP 2404**.

L'objectif visé par la DNPd, à l'issue de cet exercice, est de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des

Projets/Programmes (P/P) au Mali et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances (cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche des Projets/Programmes visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées et mises à la disposition des autorités compétentes pour prise de décision.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-jointe la liste des personnes rencontrées et des documents consultés (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Annexes.

I. DÉROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (02) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet), mais aussi d'établir un calendrier pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain a permis de constater l'effectivité des réalisations, apprécier leur niveau d'exécution et difficultés rencontrées et d'échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu des visites de courtoisie aux autorités administratives avant de commencer le travail technique.

A. RÉGION DE SÉGOU

La région de Ségou est concernée par le Projet Office du Moyen Bani (OMB) dont le ministère de tutelle est le Ministère de l'Agriculture.

1. PROJET OFFICE DU MOYEN BANI

L'Office du Moyen Bani (OMB) est un Établissement Public à caractère Administratif (EPA). Il a pour mission la mise en valeur du potentiel hydro-agricole et halieutique, la gestion des infrastructures construites et la poursuite de l'appui-conseil dans la zone d'intervention de l'Office.

Pour réussir cette mission, l'OMB est chargé sous la clairvoyance de ses instances de gestion :

- d'assurer le développement des aménagements hydro-agricoles, la gestion des infrastructures hydro-agricoles de base et l'appui à la mise en valeur des terres dans la zone du Moyen Bani ;
- de promouvoir le développement des cultures vivrières, de l'élevage intensif et de l'aquaculture ;
- de contribuer à la sauvegarde de l'environnement ;
- d'instaurer des pratiques d'adaptation aux changements climatiques ;
- de contribuer à la promotion des organisations paysannes ;
- d'appuyer le comité du Bassin du Bani dans la planification de l'utilisation de l'eau conformément au plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau.

L'OMB intervient dans 33 communes réparties entre les cercles de Ségou, Bla, San et Djenné.

Le présent projet, intitulé Projet Office Moyen Bani, dont la mise en œuvre est assurée par la Direction de l'OMB, a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone de l'OMB par l'augmentation de la productivité et les revenus à travers : (i) la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles (ii) la consolidation des infrastructures et aménagements hydro agricoles (iii) la réalisation d'appui-conseil adapté et (iv) la valorisation des productions agro-sylvo-pastorale et halieutique.

1.1. Séance de travail

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, une séance de travail a été organisée entre la Direction de l'OMB et l'équipe de la mission. À travers cette séance de travail, il s'agissait pour l'équipe d'expliquer d'abord les objectifs de la mission, mais aussi de passer en revue l'exécution du projet et de discuter des difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

De ces échanges, il ressort que l'OMB a été créée par la **Loi N° 2016- 034 P-RM du 07 juillet 2016** portant modification et ratification de l'Ordonnance N°2016- 006 P-RM du 25 février 2016. Son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le **Décret N°2016-0103 P-RM du 25 février 2016**.

La première campagne, 2017-2018, a été principalement consacrée au démarrage de l'Office. Les premiers travaux, notamment les travaux de réhabilitation de la digue de ceinture ouest du casier B de l'ARPASO (Association des Riziculteurs de la Plaine Agricole de San-Ouest), ont été réalisés dans le cadre du 1^{er} contrat-plan 2019-2021, bien vrai que cette activité était prévue pour l'année 2018. Concernant le Contrat Plan, la principale activité en cours est la construction du nouveau siège de l'Office à San dont le montant du marché s'élève à **498 000 000 F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **180 jours**.

En plus de l'appui de l'Etat, l'OMB bénéficie de l'appui et de l'assistance de l'Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (LUX DEV) à travers la mise en œuvre du projet de développement Rural et Sécurité Alimentaire : aménagements hydro-agricoles dans la zone d'expansion de la plaine de San-Ouest. A cet effet, Lux Dev a réalisé deux études dont un APS (Avant-Projet Sommaire) par rapport à l'aménagement de 1565 ha et un APD (Avant-projet Détaillé) pour une superficie totale de 510 ha dans la plaine de San - Ouest. Le montant des travaux d'aménagement de 372 ha a été mobilisé par Lux Dev. Quant aux 138 ha restants, les travaux devront être financés par l'Etat du Mali, sur ressources propres, dont la valeur est estimée à **1,800 milliards F CFA**. En 2020, il est prévu de la part de l'État 300 millions pour le financement des travaux.

L'ordre de service de commencer lesdits travaux a été donné le 05 décembre 2019 pour un délai d'exécution de 20 mois.

1.1.1. Réalisations physiques

La principale réalisation du projet porte sur la construction de la Direction Générale de l'Office du Moyen Bani (Rez de Chaussée).

Au passage de la mission, le taux d'avancement des travaux était de 13,11% contre un délai consommé de 148% suivant la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux (février 2019). Les travaux ont accusé un retard considérable du fait de la saison des pluies. Cette dernière ayant provoqué une inondation dans l'enceinte de la cour de l'OMB rendant impossible le passage aux gros porteurs.

Quant à la situation de paiement du marché des travaux, elle est consignée dans le tableau ci-après :

*Situation de paiement du marché des travaux de construction de la Direction de l'OMB
(Montant en francs CFA)*

Coût total du marché	Avance de démarrage (20%)	Décompte payé en 2018	Décompte Payé en 2019	Reliquat sur le marché
498 566 780	99 713 356	61 191 000	218 700 000	118 962 424

De l'analyse des données du tableau, il ressort que les paiements effectués au titre du marché s'élèvent à 379 604 356 F CFA. Quant au reliquat du marché, il se chiffre à 118 962 424 F CFA.

1.1.2 Situation d'exécution financière du Projet

La situation d'exécution financière du projet de son démarrage à la date du 31/12/2019 est consignée dans le tableau ci-après :

(Montants en millions de francs CFA)

Sources de financement	Financement acquis	Cumul décaissements au 31/12/2019	Taux de décaissement (en %)
Financement intérieur :			
A. Budget National :			
- Équipement -investissement	1 032, 5	807, 181	78,18
- PPTE :			
B. Autofinancement :			
C.			
<i>Autres :(Populations/Collectivités)</i>			
Total financement intérieur	1 032, 5	807, 181	78,18
Financement extérieur :			
-Bailleur n°1			
-Bailleur n°2			
Total financement extérieur	1 032, 5	807, 181	78,18
Total des financements	1 032, 5	807, 181	78,18

Source : Fiche de Revue du projet

Pour un financement acquis total de 1,0325 milliard de Francs CFA, il a été décaissé un montant total de 807,181 millions de F CFA au 31/12/2019, soit un taux de décaissement de 78,18%.

1.1.3. Système de suivi évaluation

Le système de suivi-évaluation mis en place dans le cadre du projet s'insère dans le cadre global des activités de suivi-évaluation de la Direction de l'OMB. Ces activités sont assurées par le bureau de suivi-évaluation au niveau de la Direction, qui a le rang d'une division.

Concernant le cas spécifique des travaux de la construction de la Direction Générale de l'OMB, le suivi et le contrôle des travaux ont été confiés au bureau « Cabinet d'Architecture STAND ». À cet effet, le bureau assure le contrôle quotidien des travaux proprement dits, vérifie la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution, suit la tenue du

journal de chantier et les réunions de chantier. Le suivi du chantier est couronné par des Procès-verbaux (PV) de réunions.

Quant au Contrat-Plan, le suivi et l'évaluation sont assurés par le comité de suivi. Ce comité est chargé de suivre et d'évaluer l'exécution du Contrat-Plan et de faire toutes suggestions et recommandations quant aux modalités de mise en œuvre. Le comité de suivi est composé des membres ci-après :

Président :

- le représentant du Ministère chargé des finances

Membres :

- le représentant du Ministère chargé de l'Agriculture;
- le représentant du Ministère chargé de l'Élevage et de la Pêche ;
- le représentant du Ministère chargé de l'Environnement et de l'Assainissement;
- le représentant du Ministère chargé de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
- le représentant du Ministère chargé de l'Aménagement du Territoire ;
- le représentant du Ministère chargé de l'Équipement et du Désenclavement ;
- le représentant du Ministère chargé de la Santé ;
- le représentant du Ministère chargé de l'Éducation ;
- le représentant du Ministère chargé des Affaires Foncières et de l'Urbanisme ;
- le représentant du Ministère chargé de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille;
- le représentant de la Direction Générale du Budget ;
- le représentant de la Direction Nationale de la Planification du Développement;
- le Directeur Général de l'OMB ;
- le représentant des travailleurs de l'OMB ;
- le représentant des producteurs agricoles.

1.1.4. État des passations de marchés

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, trois (03) principaux marchés ont été passés. Il s'agit :

- Marché N° 052 DRMP-DSP -2017 SÉGOU, relatif à l'acquisition de six véhicules dont une station wagon turbo diesel et cinq pickups double cabine pour un montant de **155 996 000 Francs CFA TTC**. Le marché a été attribué au **GROUPE MOTORS LEADER AFRICA SARL** pour un délai de 30 jours ;
- Marché N° 046 DRMP-DSP-2018 SÉGOU, relatif aux travaux du Rez de chaussée du bâtiment principal de la Direction Générale de l'OMB pour un montant global de **498 566 780 Francs CFA TTC**. Le marché a été attribué à l'**Entreprise des Travaux Publics (ETRAP) SARL** pour un délai de 180 jours ;
- Marché N° 052 DRMP-DSP-2018 SÉGOU, relatif à l'étude sur les modalités de distribution des terres assortie du cahier de charge dans la zone Office du moyen Bani pour un montant global de **498 566 780 Francs CFA TTC**. Le marché a été attribué au **bureau d'Études Technique pour le Développement (BECD) SARL** pour un délai de 60 jours ;

Pour les travaux du projet de développement Rural et Sécurité Alimentaire : aménagements hydro agricoles dans la zone d'expansion de la plaine de San-Ouest, les contrats ont été passés selon les conditions de Lux Dev. Il s'agit :

- Contrat N° MLI/021-191523 pour un montant de **3 719 190 450 F CFA HT**, relatif aux travaux de terrassement et de génie civil pour les aménagements hydro-agricoles de la zone d'expansion de Tiékélinso Nord de la plaine de San-Ouest et un délai d'exécution de vingt (20) mois saison de pluie incluse. Le marché a été conclu avec le **Groupement GME-SA, SBTC Holding Group SA et GECAUMINE SA**. Le financement est assuré par le Budget National à hauteur de 48% soit **1 800 000 000 F CFA** et 52% par la Coopération Luxembourgeoise.
- Contrat Marché N° MLI-021-19 1595, relatif à la Fourniture et installation des équipements de la station de pompage du périmètre irrigué de la zone d'expansion de Tiékélinso Nord de la plaine de San-Ouest pour un montant de **579 134 829 F CFA HT**. Le marché a été attribué à FARMEX TECHNOLOGIES SAS. Le financement est assuré par Lux Dev à 100%.

1.2 Visite des réalisations physique

Pour la visite des réalisations, l'équipe de la mission accompagnée des représentants de l'OMB s'est rendue dans la zone San-Ouest et dans la cour de l'actuelle direction. Les visites ont porté sur :

1.2.1. Le nouveau Siège de l'OMB :

Les travaux concernent la construction du bâtiment principal en RDC. L'Ordre de Service a été donné en février 2019. Le taux de réalisation physique est de 13,11%, pour un délai consommé de 148%. Le délai d'exécution était de 6 mois.

1.2.2 Le canal adducteur de 3,4 km :

La seconde visite a concerné le chantier du canal adducteur sur 3,4 Km. Les travaux sont au stade de démarrage (lever topographique, délimitation du chantier). En plus des travaux du canal, il est prévu la construction d'une station de pompage en vue d'alimenter les périmètres irrigués via le canal adducteur.

2.2 Les constats

À la suite des entretiens, de la visite de chantier, de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats se dégagent :

- le retard dans l'exécution des travaux de construction de la Direction Générale de l'OMB ;
- le non-paiement de totalité de l'avance de démarrage à l'entreprise ;
- le contrat initial de la mission de contrôle est arrivé à terme.

Au regard de ces constats, notamment le retard considérable dans l'exécution du chantier, la mission recommande à : (i) l'OMB et au bureau de contrôle d'accentuer la pression sur l'entreprise afin qu'elle puisse prendre toutes les dispositions idoines pour une exécution rapide des travaux restants d'ici la fin de l'année au regard du délai consommé ; (ii)

l'entreprise de fournir un planning des travaux restants au bureau de contrôle et à l'OMB et enfin, aux deux parties (maitre d'ouvrage et maitre d'œuvre) de surseoir pour le moment à l'idée de modifier le plan initial en y ajoutant un autre niveau. Cette modification ne pourra se réaliser que dans le cas d'un autre marché, ou d'un avenant au Contrat.

B. REGION DE MOPTI

1. PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION PRODUCTION LAITIÈRE AU MALI (PRODEVALAIT)

Dans la région de Mopti, les réalisations du projet n'ont pas pu être visitées pour des raisons d'insécurité.

C. RÉGION DE SIKASSO

La région est concernée par le Projet de Développement et Valorisation Production Laitière au Mali (PRODEVALAIT). Il est géré par le Ministère de l'Élevage et de la Pêche à travers la Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA).

1. PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION PRODUCTION LAITIÈRE AU MALI (PRODEVALAIT)

Le PRODEVALAIT a été créé en 2009 par Décision N° 0850/MEP-SG du 05 Mai 2009. Il est mis en œuvre par une Coordination Nationale rattachée à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA). Il intervient dans huit régions administratives du pays : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

L'objectif sectoriel du projet se décline en deux (02) sous-objectifs : (i) mettre en place une filière capable d'assurer l'autosuffisance en lait et produits laitiers d'ici l'horizon 2020 ; (ii) Renforcer la contribution de la filière lait dans la réduction de la pauvreté.

Le Projet vise cinq objectifs spécifiques, à savoir : (i) accroître l'investissement privé au niveau de la filière lait ; (ii) créer un environnement global incitatif ; (iii) renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs ; (iv) assurer l'accessibilité et la collecte de lait pour les industries de transformation ; (v) appuyer l'implantation des unités industrielles.

Le PRODEVALAIT est structuré autour de cinq (5) composantes qui sont :

- Organisation des bassins laitiers ;
- Appui à la production ;
- Création des Centres de Collecte de Lait ;
- Appui à l'implantation d'unités laitières ;
- Appui Institutionnel.

1.1. Séance de travail

Au regard des impératifs de temps et en accord avec la Coordination du Projet, la mission a débuté par les visites de réalisation dans les régions concernées. À cet effet, au cours de la séance de travail, l'équipe de la mission a procédé à la restitution de cette phase à la

Coordination du Projet. Les échanges ont été focalisés sur les travaux réalisés et les équipements mis à la disposition des Centres visités, notamment le Centre de collecte de Nièna. Concernant le Centre de Nièna, la Coordinatrice du Projet a fait savoir à la mission que les équipements du centre sont déjà acquis et disponibles à Bamako. Ils attendent la fin des travaux pour leur installation. Dans la région de Mopti, le centre de Konna construit en 2017 est fonctionnel à ce jour.

Aussi, la mission a été informée de la signature d'une convention entre le Gouvernement de la République du Mali et la Coopération Suisse pour un montant global de 481 millions de Francs CFA pour les travaux de réhabilitation/Construction des Centres de Collecte de Djenné, de Douentza, de Socoura et de Tombouctou. La durée du Contrat est de 15 mois.

1.1.1. Réalisations physiques

Les principales réalisations du projet se présentent comme suit :

- ❖ **Construction des centres de collecte de lait :** la construction de trente-deux (32) centres de collecte de lait, dont la région de Kayes (04), la région de Koulikoro (07), la région de Sikasso (04), la région de Ségou (06), la région de Mopti (06), la région de Tombouctou (03), la région de Gao (02) et Kidal (01).
- ❖ **Réhabilitation des centres fonctionnels :** la réhabilitation de cinq (05) centres de collecte de lait dont (01) centre de collecte de lait dans la région de Koulikoro (Neguela) (02) centres de collecte de lait dans la région de Kayes (Kouloum et Ségala) et (02) centres de collecte de lait dans la région de Ségou (Konobougou et Zambougou).
- ❖ **Travaux de finition des centres de collecte de lait :** la réalisation des travaux de finition de deux (02) centres de collecte de lait dans la région de Sikasso (Sikasso-ville et Koutiala).
- ❖ **Équipements des centres de collecte de lait :** la réalisation de huit (08) forages équipés en panneaux solaires, dont deux (02) dans la région de Kayes (Ségala et Kouloun), deux (02) dans la région de Sikasso (Sikasso-ville et Koutiala), deux (02) dans la région de Ségou (Konobougou et Zambougou) et deux (02) dans la région de Mopti (Socoura et Konna) ; l'équipement de 13 centres de collecte de lait dont (02) centres dans la Région de Kayes (Ségala et Kouloum), (03) centres dans la Région de Koulikoro (Tienfala, Nonsombougou et Neguela), (02) centres dans la région de Sikasso (Sikasso-ville et Koutiala) quatre (04) centres dans la région de Ségou (Konobougou, Zambougou, Bla et Tiomproso) et (02) centres dans la région de Mopti (Socoura et Konna) ; la dotation de sept (07) motos tricycles pour le renforcement des capacités des producteurs laitiers en collecte et en commercialisation ; l'acquisition de six (06) congélateurs solaires pour les centres de collecte de lait de Kasséla et Neguela, dans la région de Koulikoro. Sikasso, Koutiala dans la région de Sikasso et Socoura, Konna dans la région de Mopti ; l'Acquisition de 26 motos et 20 kits d'insémination artificielle pour le programme d'insémination.
- ❖ **Fourgonnettes frigorifiques :** la fourniture de 02 fourgonnettes frigorifiques à deux sociétés coopératives (Tienfala et Kasséla) dans la région de Koulikoro.

1.1.2. Situation financière du projet

La situation d'exécution financière du projet de son démarrage à la date du 31/12/2018 est consignée dans le tableau ci-après :

(Montants en millions de francs CFA)

Sources de financement	Financement acquis	Cumul décaissements au 31/12/2018	Taux de décaissement (en %)
Financement intérieur : A. Budget National : - Équipement -investissement - PPTE : B. Autofinancement : C. Autres :(Populations/Collectivités)	4 470	3 179	71,12
Total financement intérieur	4 470	3 179	71,12
Financement extérieur : -Bailleur n°1 -Bailleur n°2			
Total financement extérieur	-	-	-
Total des financements	4 470	3 179	71,12

Source : Fiche de Revue du projet

Pour un financement acquis total de 4,470 milliards de Francs CFA, il a été décaissé un montant total de 3,179 milliards de Francs CFA au 31/12/2018, soit un taux de décaissement de 71,12%.

1.1.3. État des passations de marchés

Les principaux contrats passés dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour les années 2017, 2018 et 2019 sont les suivants :

- CONTRAT N° 4050 CPMP/MEP-MEADD/2019, relatif à la réalisation des Travaux de réhabilitation d'un forage équipé en panneau solaire pour le centre de collecte de TIENFALA pour un montant de **12 998 832 F CFA TTC**. Le marché a été attribué à **DJINI CONSTRUCTION Sarl**, BTP-Prestation de Service Commercial pour un délai de 45 jours ;
- CONTRAT N° 4051 CPMP/MEP-MEADD/2019, relatif à la réalisation des Travaux de finition du centre de collecte de lait de SAME pour un montant de **20 129 189 F CFA TTC**. Le marché a été attribué à **GASSAMA CONSULTING GROUP**, Commerce Général BTP pour un délai de 45 jours ;
- CONTRAT N° 2782 CPMP/MEP-MEADD/2019, relatif à la réalisation d'un forage équipé en panneau solaire avec installation d'eau sur le bâtiment principal et les robinets annexes pour le centre de collecte de DEH pour un montant de **16 992 000 F CFA TTC**. Le marché a été attribué à **DJINI CONSTRUCTION Sarl**, BTP-Prestation de Service Commercial pour un délai de 45 jours ;

- CONTRAT N° 4268 CPMP/MEP-MEADD/2019, relatif à la réalisation des travaux d'achèvement du centre de collecte de lait de NIENA pour un montant de **17 791 696 000 F CFA TTC**. Le marché a été attribué à **GETRAP Sarl**, pour un délai de 45 jours ;
- CONTRAT N° 3431 CPMP/MEP-MEADD/2019, relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement de la cour en dalle ou pavé du centre de collecte de lait de DEH pour un montant de **21 978 259 F CFA TTC**. Le marché a été attribué à **AFRIQUE DISTRIBUTION, BTP COMMERCE GÉNÉRAL**, pour un délai de 60 jours ;

Il est à signaler que courant 2018, le projet n'a passé aucun marché.

1.1.4. Système de Suivi-évaluation

Le système de suivi-évaluation mis en place par la Coordination du projet se base sur les services déconcentrés de l'État pour la remontée de l'information, notamment les Directions Régionales des Productions et Industries Animales (DRPIA), les Services Locaux des Productions et Industries Animales (SLPIA) et les Unités d'Appui aux Productions et Industries Animales (UPIA). Au niveau de la Coordination du Projet, l'animation et le fonctionnement du système sont assurés par le Responsable Suivi-Evaluation (RSE) du Projet. Ce dernier analyse, traite et consolide les données primaires provenant des services déconcentrés. Enfin, il organise des visites de terrain et rencontres afin de vérifier les informations fournies par les services déconcentrés dans le cadre du suivi trimestriel et des bilans annuels des activités.

1.2 Visite des réalisations du projet

Dans la région de Sikasso, les visites ont concerné les Centres de collecte de lait de Koutiala, de Sikasso, de Dêh et de Nièna.

1.2.1 Centre de collecte de lait de Nièna

Le premier marché a été attribué en 2011 avant d'être résilié. Les travaux sont au stade de finition. L'installation des équipements attend la fin des travaux. Pour le moment, les équipements sont au niveau de l'UCP. Leur attribution définitive au Centre se fera en concertation avec la coopérative (PRO-LAIT) de Nièna, chargée de la gestion du Centre.

1.2.2 Centre de collecte de lait de Sikasso

La mission a visité les locaux du Centre en présence du Président de la Fédération des producteurs laitiers de la région de Sikasso (FERLAIT). Le centre a été construit entre 2015 et 2016 et n'est devenu fonctionnel qu'en 2017. En termes d'équipements du Centre, la mission a constaté sur place un forage, un tank (pour la conservation du lait), deux pasteurisateurs dont un à gaz de 200 litres, un enchasseur, deux réfrigérateurs solaires, deux congélateurs solaires, trois motos tricycle et un forage équipé de panneaux solaires. Le centre est géré par l'Union des Coopératives des producteurs laitiers de la ville de Sikasso. Pour les besoins de commercialisation des produits, le centre a recruté deux commerciaux.

1.2.3 Centre de collecte de lait de DEH

Au passage de la mission, les travaux étaient en cours. Ils portent sur l'installation des panneaux solaires et des équipements notamment les tanks et les pasteurisateurs. Le centre couvre le bassin laitier de Kléla. Son ouverture est beaucoup attendue par les producteurs du bassin laitier de Kléla.

1.2.4 Centre de collecte de lait de Koutiala

En présence de certains membres de la coopérative « siguida nônô » la mission a visité le Centre de collecte de lait de Koutiala. Depuis deux ans, cette coopérative de 26 membres gère le Centre. En plus de la construction du Centre, le PRODEVALAIT a mis à la disposition du Centre les équipements de base (congélateur, pasteurisateurs, tank, etc.). Aussi, les membres de la coopérative ont reçu des formations sur différents modules.

Outre le PRODEVALAIT, le Centre a bénéficié de l'appui du PRAPS en termes d'équipements (pasteurisateur à gaz d'une capacité de 300 litres, une glacière de 52 litres, un tank à lait de 300 litres, un congélateur solaire de 240 litres, trois panneaux de 250 A, deux batteries 12 V 200 AH, une centrale d'eau glacée d'une capacité de 750 litres, etc.).

Chaque année « siguida nônô » tient son bilan annuel. Actuellement la collecte de lait avoisine les 400 litres/ jour.

1.3 Les constats

À la suite des entretiens, des visites de réalisations et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats se dégagent :

- le même plan construction pour tous les Centres de Collecte de lait visités (un plan standard) ;
- les difficultés de fonctionnement et d'écoulement des produits au niveau de certains Centres ;
- le retard dans l'exécution des travaux des différents centre, ayant abouti des fois à la résiliation de certains contrats (Koutiala, Nièna) ;
- la qualité de certains travaux réalisés est moyennement satisfaisante (Koutiala, Sikasso).

Au regard de ces constats notamment la qualité des travaux, des dispositions doivent être prises par le Département de l'Élevage et de la Pêche et l'UCP du PRODEVALAIT afin de veiller sur la qualité des travaux pour la construction des Centres futurs. Pour les plans de construction des futurs Centres, il importe de tenir compte de la spécificité et des caractéristiques de chaque localité, les localités étant différentes d'une à l'autre. Aussi, des réflexions doivent être menées par l'UCP pour une meilleure synergie d'actions entre les différents Centres d'une même région notamment dans le cadre de la transformation et de l'écoulement des produits. La mission a pu constater qu'au moment où le Centre de Collecte de Koutiala avait des difficultés à écouler ses produits (le lait), au même moment, le Centre de Collecte de Sikasso était en déficit de lait pour satisfaire la demande locale.

Malgré ces constats, la mission a favorablement apprécié la qualité des travaux en cours du Centre de Collecte de Dêh.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission se résument à :

- l'engouement exprimé par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics ;
- la nécessité d'impliquer davantage les autorités administratives régionales (les Gouvernorats) dans les missions de suivi-évaluation afin de renforcer leur appropriation et leur implication dans le suivi des projets de leur zone de représentation ;
- la pertinence des investissements réalisés et la place importante qu'ils occupent dans le développement socio-économique des zones bénéficiaires ;
- l'insécurité régnant dans certaines zones d'intervention de certains projets rendant impossible la visite de terrain et difficile la mise en œuvre des projets de développement dans lesdites zones.

III. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET OFFICE DU MOYEN BANI					
1.	Le non-paiement de la totalité de l'avance de démarrage de l'entreprise	Non-ouverture des crédits du second semestre 2019 du projet	Étaler les paiements de l'entreprise sur les deux dernières années (2019 et 2020)	OMB/MEF-DNPD-DGB	Année 2020
PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION PRODUCTION LAITIÈRE AU MALI (PRODEVALAIT)					
1	Retard dans la réalisation des activités programmées au titre de 2019	Retards dans l'ouverture des crédits de l'exercice budgétaire 2019	Diligenter l'ouverture des crédits	MEF-DNPD-DGB/MEF-DFM-PRODEVALAIT	Permanent
2	Le suivi technique des centres	Manque de moyens de déplacement Vétusté du matériel roulant du PRODEVALAIT	Acquérir de nouveaux moyens de déplacement au profit du PRODEVALAIT	MEF-DFM/PRODEVALAIT	1 ^{er} semestre 2020
3	Écoulement des produits laitiers	Insuffisance d'infrastructures modernes pour favoriser l'écoulement des produits Faible niveau de transformation des produits laitiers	Installer des kiosques modernes dans les villes Appuyer l'installation des unités de transformation du lait en produits laitiers dans les villes	Mairie-PRODEVALAIT-DRPIA- Autres Partenaires	Année 2020
4	Non-fonctionnalité de certains centres	Travaux inachevés de certains Centres	Achever les travaux de finition des Centres non achevés	PRODEVALAIT/DFM-MEP-DRPIA	Année 2020

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre du programme annuel de suivi-évaluation de cent (100) projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019. Il s'agit pour la DNPd à travers cette mission de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de ces projets, de constater l'effectivité des réalisations physiques et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances. À cet effet, elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations. La Mission s'est déroulée dans un climat de convivialité et les échanges ont été fructueux entre les différentes parties prenantes.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact sur le développement socio-économique des différentes localités doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

Des réflexions de fonds sur des problèmes identifiés pouvant entraver l'atteinte des objectifs des projets doivent être menées et assorties de propositions concrètes pour améliorer la mise en œuvre des projets et programmes et favoriser l'atteinte des objectifs et surtout le respect des délais contractuels. De ces réflexions, il y a lieu de retenir :

- *Le choix des entreprises attributaires des marchés dans le cadre des travaux ;*
- *l'élaboration des grands projets d'aménagement hydro-agricole au profit des Offices au regard du potentiel d'aménagement disponible ;*
- *la mise en œuvre des projets de développement dans les zones d'insécurité.*

Par ailleurs, eu égard à l'engouement suscité au niveau des services des départements sectoriels, et les bénéficiaires, la DNPd devra s'atteler à la communication des rapports pour une plus grande transparence du processus de suivi évaluation. Enfin, les recommandations formulées doivent faire l'objet d'un suivi pour s'assurer de l'effectivité de leur mise en œuvre.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail

Annexe 4 : les images

ANNEXE I : TDR

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi



**TERMES DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME
ANNUEL DE SUIVI – EVALUATION DE 100
PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI POUR
L'ANNEE 2019**

Janvier 2019

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° 1/MP-MFC du 1^{er} Avril 1989 et N° 2/MP-MFC du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projets et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, «**l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes d'Investissement Public assortie d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités** » réalisée en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ◆ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ◆ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ◆ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ◆ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ◆ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

Aussi, les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. À cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

I – 2 – Justification

Le gouvernement du Mali cherche à accroître ses dépenses d'investissement dans le budget de l'État. Cette orientation de politique économique est particulièrement affirmée depuis les années 2010, dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit avec le FMI.

Ainsi, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en grande partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, soit 80% environ du montant total des investissements.

À cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement lié à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, des **pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités programmées s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'État reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur **l'Extrant**

2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique".

II – OBJECTIF

L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2019 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, cinquante (50) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2019 PREM.

III – RESULTATS ATTENDUS

À travers ce programme ambitieux des missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS

4.1.Prise de contact avec les CPS et UGP

- Envoi de documents : (1 semaine avant le départ de la mission) : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS, aux différents DRPSIAP pour leur information et aux porteurs de projets (UGP et services de tutelle) pour les dispositions pratiques à prendre en vue d'une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
 - une copie de l'ordre de mission ;
 - la liste des projets à visiter ;
 - la fiche de suivi des projets.
- Débriefing des membres des équipes pour les informations utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).

- Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP : (les 2 premiers jours de la mission : **équipe de mission**)

Deux (2) jours seront consacrés aux concertations entre les différentes parties pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes.

4.2.Déroulement des missions : Equipe de mission

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;
- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
 - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12/2018 ;
 - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2019 au moment du passage de la mission ;
 - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
 - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
 - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
 - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
 - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
 - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
 - ✓ l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet / programme par le PT, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
 - ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2016, 2017 et 2018 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
 - ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
 - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
 - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
 - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter

4.3.Phase finale de la mission : Equipe de mission

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
 - ✓ Déroulement de la mission ;
 - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
 - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
 - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPD ;
- Envoi du rapport final aux CPS ;
- Préparation et dépôt des pièces justificatives des frais de mission.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

En fonction de la localisation des réalisations physiques, les équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne seront pas concernés en 2019.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, les Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures des Finances comme la DGDP et la Cellule de suivi des projets.
- **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL
- **Durée** : la durée des missions est de 12 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

REGION DE SEGOU

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	Téléphone	Email
1	SINE DEMBELE	GOUVERNORAT	DIRECTEUR DE CABINET	SÉGOU	79 17 80 17	-
2	MAMADOU TRAORE	OFFICE MOYEN BANI	DIRECTUER GENERAL	SAN	79 31 20 36	mtraore6254@yahoo.fr
3	BOUBACAR COULIBALY	OFFICE MOYEN BANI	CHEF DIVISION INFRASTRUCTURE	SAN	79 30 14 90	boubacar2000@yahoo.fr
4	DANTOUMA SANGARE	Lux Dev	ASSISTANT TECHNIQUE	SAN	78 17 80 15	dantouma.sangare@luxdev.eu
5	DAOUDA DIARRA	CABINET D'ARCHITECTURE STAND	SURVEILLANT	SAN	63 45 70 68	diarradaouda@gmail.com

REGION DE SIKASSO

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	Téléphone	Email
1	BOUBACAR OUATTARA	COOPERATIVE SIGUIDA NÔNÔ	MEMBRE	KOUTIALA	76 37 54 19	koudiakan@yahoo.fr
2	SOULEYMANE TIGANA	COOPERATIVE SIGUIDA NÔNÔ	PRESIDENT	KOUTIALA	66 69 37 39	-
3	NOUMOUKE DAO	COOPERATIVE SIGUIDA NÔNÔ	TRESORIER	KOUTIALA	76 28 10 48	-
4	BAKARY OUATTARA	CENTRE DE COLLECTE DE LAIT	GERANT	KOUTIALA	79 48 11 35	-
5	ABDOUL KARIM DEMBELE	FEDERATION FERLAIT	PRESIDENT	SIKASSO	66 72 48 01	ferlraitsikasso@gmail.com
6	ABDOULAYE TRAORE	COOPERATIVE PROLAIT	VICE PRESIDENT	NIENA	76 64 36 99	-

ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

OMB

- Programme d'exécution technique et financière de 2019 ;
- Rapport technique et financier de 2018 ;
- Programme d'exécution technique et financière de 2018 ;
- Rapport technique et financier de 2017 ;
- Copie des Procès-Verbaux (PV) de chantier ;
- Contrat Plan Etat / OMB/ Producteurs Agricoles (2019-2021) ;
- Contrat de travaux n° ML/021•191523 relatifs aux Travaux de terrassement et de génie civil pour les aménagements hydro-agricoles de la zone d'expansion de Tiékélinso Nord de la plaine de San-Ouest ;
- Contrat de biens N° MLI/021•19 1595 relatifs à la Fourniture et installation des équipements de la station de pompage du périmètre irrigué de la zone d'expansion de Tiékélinso Nord de la plaine de San-Ouest ;
- Avenant au protocole d'accord du 8 avril 2016 entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République du Mali relatif au programme ML/021 "programme de développement rural et de sécurité alimentaire" ;
- Marché N° 052 DRMP-DSP -2017 SÉGOU, relatif à l'acquisition de six véhicules dont une station wagon turbo diesel et cinq pickup double cabine pour le compte de la Direction Générale de l'OMB ;
- Marché N° 046 DRMP-DSP-2018 SÉGOU, relatif aux travaux du Rez de chaussée du bâtiment principal de la Direction Générale de l'OMB ;
- Marché N° 052 DRMP-DSP-2018 SÉGOU, relatif à l'étude sur les modalités de distribution des terres assortie du cahier de charge dans la zone Office du Niger ;

PRODEVALAIT

- Contrat de travaux N° 3431 CPMP/MEP-MEADD/2019 relatif à la réalisation des Travaux de réhabilitation et d'aménagement de la cour en Dalle ou pavé du centre de collecte de lait de DEH ;
- Contrat de travaux N° 4268 CPMP/MEP-MEADD/2019 relatif à la réalisation des Travaux d'achèvement du centre de collecte de lait de NIENA ;
- Contrat de travaux N° 2782 CPMP/MEP-MEADD/2019 relatif à la réalisation d'un forage équipé en panneaux solaires avec installation d'eau sur le bâtiment principale et les robinets annexes pour le centre de collecte de DEH ;

- Contrat de travaux N° 4051 CPMP/MEP-MEADD/2019 relatif à la réalisation des Travaux de finition du centre de collecte de lait de SAME ;
- Contrat de travaux N° 4050 CPMP/MEP-MEADD/2019 relatif à la réalisation des Travaux de réhabilitation ‘un forage 2quipe en panneau solaire pour le compte du centre de collecte de lait de TIENFALA ;

ANNEXE IV : LES IMAGES



Vue nouveau siège OMB



Le canal adducteur de 3,4 km



Vue d'un ensacheur



vue d'un Tank



Centre de Collecte de lait de Sikasso



Un pasteurisateur à gaz de 200 litres